

non seulement pour le Canada, mais aussi pour les intérêts de tout l'Empire.

Je regrette de ne pas avoir saisi les remarques que mon honorable ami a faites à mon sujet, concernant Son Altesse royale le prince de Galles et le premier ministre de la Grande-Bretagne. J'ai bien suivi les autres parties de son discours, mais j'avoue que je ne comprends pas précisément la portée de ses remarques sur ce point. Dans le temps, j'ai dit que c'était une heureuse coïncidence de pouvoir constater que l'avènement de la Confédération ayant résulté de la visite des ministres canadiens à Londres et de leur coopération avec le parlement britannique et le souverain de la Grande-Bretagne lors de l'adoption de l'acte de l'Amérique britannique du Nord, nous avions maintenant, non pas des ministres canadiens visitant Londres, mais l'héritier du trône britannique et le premier ministre de la chambre des communes anglaise faisant une visite au Dominion pour participer à la célébration du soixantième anniversaire de cet événement. C'est là, monsieur l'Orateur, l'un des événements de l'année dont nous nous sommes tous sentis fiens et je désire ajouter que mon honorable ami aurait pu aussi citer d'autres visites assez récentes d'hommes d'Etat distingués de l'empire britannique. Depuis la dernière conférence impériale, notre pays a eu comme visiteurs, outre le premier ministre de la Grande-Bretagne, les premiers ministres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et je suis heureux de mentionner que nous avons aujourd'hui un autre visiteur dans notre capitale, le président du conseil exécutif de l'Etat libre irlandais, une autre nation sœur de l'empire britannique.

En discutant le discours du trône, mon honorable ami aurait également pu mentionner d'autres événements de l'année qui ont contribué aux bonnes relations internationales. J'ai été heureux de constater qu'au sujet de la légation créée par le Canada à Washington, mon honorable ami a modifié dans une grande mesure les vues qu'il avait exprimées lors de la dernière session du Parlement. Comme le reste de la population du Canada, il en est venu à comprendre que la création de cette légation a joué un rôle dans la vie économique de la nation et a aussi été utile dans les affaires plus importantes de l'Empire britannique. La création de ces légations à Washington et à Ottawa par les gouvernements du Canada et des Etats-Unis respectivement est un événement digne de mention. L'expérience que nous avons déjà acquise des services que ces légations peuvent nous rendre est suffisante pour nous convaincre que ce fut

là une décision sage et éminemment pratique; leur utilité ne pourra que croître avec les années.

La visite de Leurs Excellences aux Etats-Unis est aussi un événement de l'année qui mérite une mention spéciale, quand ce ne serait que pour mettre en relief la cordialité des relations auxquelles elle a donné expression. Je suis heureux d'annoncer que nous aurons dans une autre semaine le plaisir de recevoir le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, qui se propose de visiter le Canada. La visite de Son Altesse royale le prince de Galles et du premier ministre de l'Angleterre, accompagnés des ministres canadiens, à Buffalo, où ils ont rencontré le vice-président des Etats-Unis, le secrétaire d'Etat et d'autres ministres de ce pays pour y inaugurer un pont qui commémore plus d'un siècle de paix entre notre pays et nos voisins du sud, est un autre événement dont nous avons raison de nous glorifier et qui peut être cité en exemple au monde.

Je crois devoir, à ce moment, profiter de cette première occasion qui m'est fournie de parler publiquement dans cette enceinte, pour dire un mot de la grande satisfaction qu'éprouve le Parlement à la nouvelle annoncée par Son Altesse royale le prince de Galles concernant le cadeau présenté par Sa Majesté le Roi en souvenir du soixantième anniversaire de la Confédération. Les honorables députés le savent, ce cadeau consiste de portraits à l'huile de Sa Majesté le Roi et de la Reine, ainsi que de feu Leurs Majestés le Roi Edouard et la Reine Alexandra, destinés à être suspendus dans ces édifices. Ces portraits, je n'en doute pas, seront des acquisitions auxquelles on attachera toujours le plus grand prix dans ces Chambres du Parlement.

J'aborde maintenant, monsieur l'Orateur, certains passages du discours de mon honorable ami au cours desquels je n'estime guère qu'il représente sous son vrai jour la situation de l'heure au Canada. Ainsi que certains honorables députés l'auront constaté, il a fait maintes allusions à la nécessité qu'il y avait d'activer l'immigration. Il a dit que nous réclamions à grand cris de la main-d'œuvre en ce pays et que nous devrions tout mettre en œuvre afin d'en stimuler l'approvisionnement.

L'hon. M. BENNETT: Je n'ai pas dit que nous réclamions la main-d'œuvre à grands cris.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis bien aise d'entendre mon honorable ami préciser qu'il n'a pas dit que nous réclamions à grands cris de la main-d'œuvre, mais il a déclaré que le besoin d'immigrants se faisait vivement sentir; là-dessus nous sommes d'accord. Je lui ferais observer que les immigrants qui nous arrivent au pays et qui ne travail-